

AVERTISSEMENTS

- **LIRE ET RESPECTER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET VÉRIFIER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE!**
- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- Les produits décrits aux présentes sont normalement installés par les fabricants de luminaires, mais ils peuvent aussi l'être sur le terrain. Dans de tels cas, il faut utiliser des boîtiers électriques approuvés.
- **REMARQUE :** Ces produits conviennent aux espaces de traitement de l'air (plénums).
- L'utilisation d'accessoires non recommandés par le fabricant pourrait engendrer des conditions dangereuses.

- Les produits décrits aux présentes sont pour l'intérieur seulement. **NE PAS** utiliser les produits décrits aux présentes à l'extérieur.
- **NE PAS** employer les produits décrits aux présentes pour des usages autres que ceux pour lesquels ils sont conçus.
- **NE PAS** installer les produits décrits aux présentes près de radiateurs électriques ou au gaz.
- Installer les produits décrits aux présentes à des endroits et à des hauteurs d'où ils ne pourront être manipulés par du personnel non autorisé.
- N'utiliser les produits décrits aux présentes **QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.**
- **CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.**

PK-A3379-10-05-2A

DIRECTIVES

FRANÇAIS

Description des produits

Les détecteurs et contrôleurs Intellect^{MC} permettent d'intégrer une technologie de commande sans fil directement dans des luminaires. On les installe dans une débouchure de 1/2 po (1,3 cm) où ils se relient au régulateur via une connexion de 0-10 v ou DALI, selon le modèle. Ces dispositifs communiquent avec les systèmes sans fil de Leviton par le biais d'une radio intégrée. Ils sont alimentés par le régulateur (les modèles de 0-10 V requièrent une version de régulateur à tamisage jusqu'à l'extinction). Ils peuvent être installés dans les luminaires par les fabricants de ces derniers, ou encore ajoutés sur le terrain si toutes les exigences sont remplies. Quand ils sont installés en usine, il faut se reporter aux documents relatifs aux luminaires pour ce qui est des méthodes, moyens et exigences d'installation.

Exigences d'installation

- L'installation et la maintenance devraient toujours être effectuées par du personnel qualifié.
- L'installation doit être faite dans une débouchure d'un diamètre de 1/2 po (1,3 cm) exempte de matériau excédentaire.
- Un régulateur à tamisage jusqu'à l'extinction (Dim-to-Off) est requis avec un bloc d'alimentation auxiliaire de 12-24 V à commande de 0-10 V ou DALI.

Installation

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder au câblage!

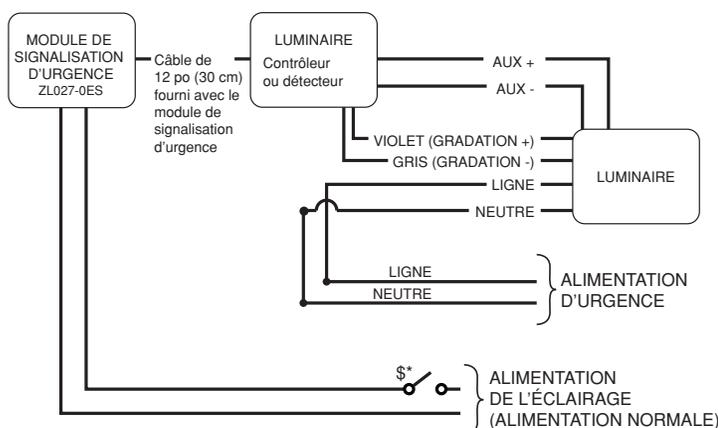
1. Retirer le contre-écrou fileté.
2. Insérer les dispositifs sans fil dans la débouchure jusqu'à ce que les pattes retiennent bien la tête contre le luminaire.
3. On peut se servir du contre-écrou pour mieux l'assujettir au besoin.
4. Dénuder l'extrémité de chaque conducteur de circuit sur 4 ou 5 mm.
5. S'assurer que les brins sont bien droits.
6. Enfoncer fermement les conducteurs dans des capuchons de connexion appropriés.
7. **En présence d'un module de signalisation d'urgence (ZL027-0ES) :** connecter le module au détecteur au moyen du câble compris avec ce premier.
8. Relier ensuite le module à l'alimentation normale.
9. Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.
10. Associer et configurer les dispositifs conformément aux directives comprises, selon les exigences du système en place. L'installation est terminée.

Câblage d'urgence

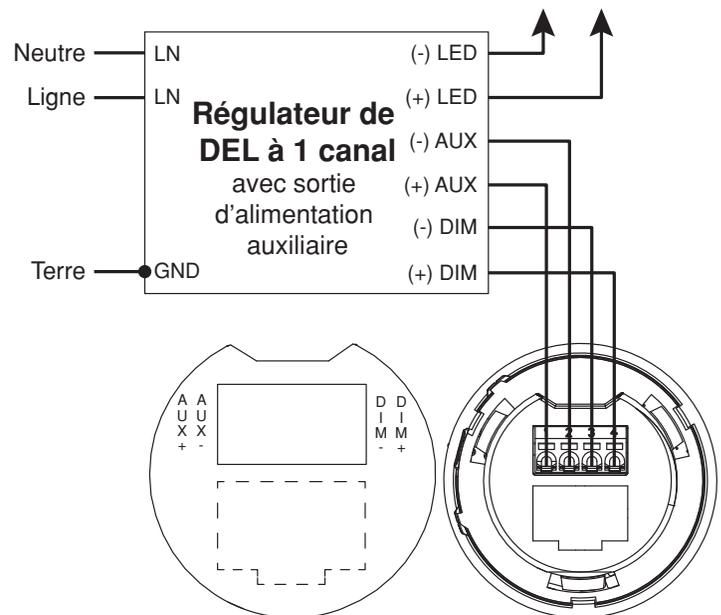
Quand on l'utilise pour l'éclairage d'urgence, le module de signalisation ZL027-0ES doit être connecté au moyen du câble fourni. Les fils d'entrée du luminaire d'urgence sont connectés à l'alimentation d'urgence, et ceux du module de signalisation, à l'alimentation normale. Quand le courant est coupé, le relais se ferme, et les lignes de 0-10 V du contrôleur ou du détecteur passent en mode d'impédance élevée, faisant en sorte que la charge soit alimentée à sa pleine intensité par le parcours de secours. Les commandes de modification de sortie sont alors ignorées. Dès que le courant est rétabli, le contrôleur ou le détecteur revient automatiquement en mode de fonctionnement normal.

Autovérification d'urgence : Le Life Safety Code (NFPA 101) et l'article 700.3 (B) du NEC américain exigent qu'on teste régulièrement l'équipement affecté aux situations d'urgence. On peut installer localement un sectionneur normalement ouvert à contacts momentanés qui fait sortir l'équipement du mode de fonctionnement d'urgence, permettant ainsi de couper l'alimentation normale le temps des tests.

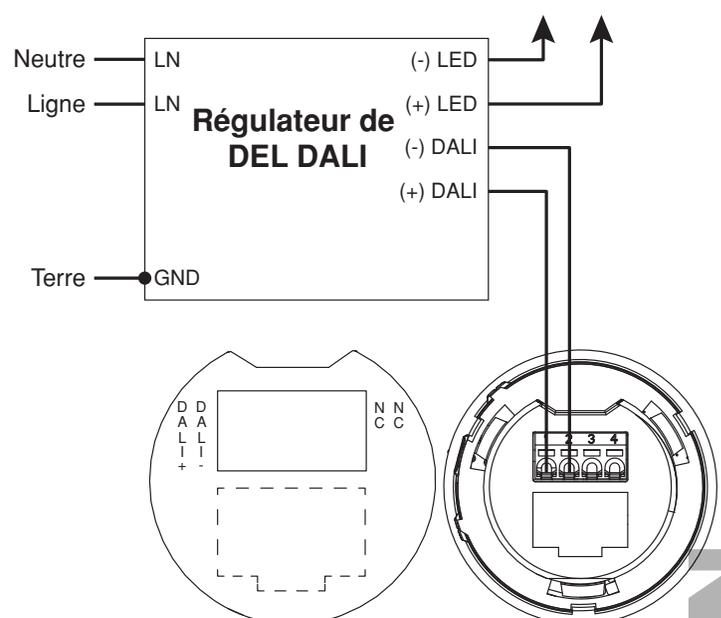
* Le schéma ci-dessous montre un tel sectionneur (\$) installé sur la ligne d'alimentation normale pour déclencher un test des systèmes d'urgence. Il faut obtenir les clarifications requises auprès des autorités locales en la matière.



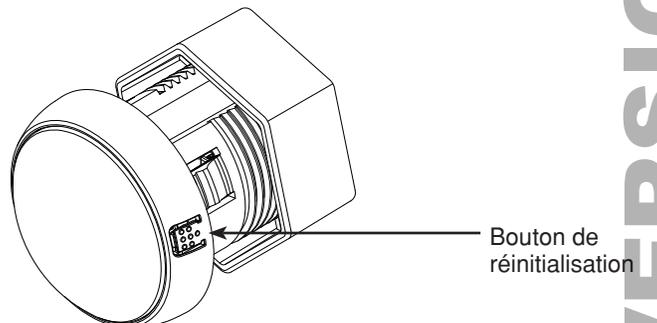
ZL070/ZL07S-N00



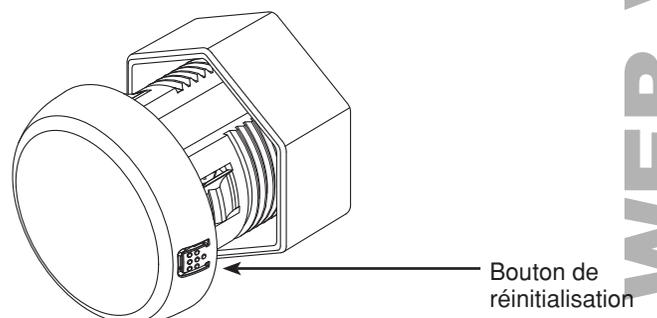
ZL0D0/ZL0DS-N00



ZL07S/ZL0DS



ZL070/ZL0D0



WEB VERSION

Fonctionnement

Fonctionnement par défaut (réglages d'usine)

- La première fois qu'ils sont mis sous tension, ou après le rétablissement de leurs valeurs par défaut, les dispositifs sans fil amèneront leur charge à sa pleine intensité en environ une seconde, puis la ramèneront à 0 % dans le même délai. Ce processus sera refait une fois, puis la charge sera ramenée à 100 %.
- Les dispositifs seront alors en mode d'association automatique et tenteront de se connecter à un réseau.
- Réglages du détecteur :
 - premier délai (mise hors tension partielle) réglé à 10 min, niveau de tamisage à 50 %;
 - deuxième délai réglé à 10 min, niveau de tamisage à 0 %;
 - exploitation de la lumière ambiante activée;
 - cible réglée à 200 lx;
 - niveau de tamisage maximal réglé à 50 %.

Mode de vérification

- Enfoncez le bouton de réinitialisation pendant une à trois secondes pour lancer le test.
- Le détecteur abaissera l'intensité de la charge à 0 % en une seconde environ, la ramènera à 100 % dans le même délai, puis répètera cette séquence.
- Réglages du détecteur :
 - premier délai (mise hors tension partielle) réglé à 5 s, niveau de tamisage à 50 %;
 - deuxième délai réglé à 5 s, niveau de tamisage à 0 %.
- Le détecteur restera en mode de vérification pendant 5 min, puis reviendra en mode de fonctionnement normal.

Rétablissement des valeurs par défaut

- Enfoncer le bouton de réinitialisation jusqu'à ce que le témoin devienne blanc.
- Relâcher le bouton après au moins cinq secondes, mais pas plus de dix secondes.
- Le témoin clignotera en blanc quatre fois par seconde jusqu'à ce que les valeurs par défaut aient été rétablies.

Modification des valeurs par défaut

- Le système doit être configuré. Se reporter à la section « Configuration ».

Pour un rendement optimal :

La lentille de chaque détecteur divise leur champ de vision en douzaines de zones de détection. Ce premier est sensible à la chaleur dégagée par le corps humain. Pour le déclencher, il faut passer d'une zone de lentille à une autre. La détection est donc plus efficace quand les mouvements traversent son champ de vision, et l'est moins quand on se déplace vers le dispositif ou quand on s'en éloigne. Il faut tenir compte de ces facteurs quand on choisit un emplacement pour son installation.

Il est aussi à noter que le détecteur réagit aux variations rapides de la température; on doit donc s'assurer de ne PAS l'installer près de radiateurs, d'échangeurs d'air, de climatiseurs, etc. Les courants d'air chaud ou froid seront également pris pour des mouvements et déclencheront une action si le dispositif est installé trop près. On recommande de le fixer à une distance d'au moins 6 pi (2 m) des sources de chauffage ou de climatisation.

On recommande en outre de ne PAS le placer directement en dessous d'une grosse source lumineuse. Les lampes à incandescence d'une puissance supérieure à 100 W dégagent beaucoup de chaleur, entraînant des changements de température qui peuvent déclencher le détecteur. Il devrait être fixé à une distance d'au moins 6 pi (2 m) des lampes d'une telle puissance. S'il faut l'installer plus près d'un luminaire, celui-ci devrait être doté d'une lampe moins forte.

COMPORTEMENTS DU TÉMOIN

Comportement	Situation
Aucune activité	Le dispositif est associé à un réseau et fonctionne normalement
VERT (clignotement lent)	Le dispositif cherche un réseau
BLEU (cycles de 2 clignotements rapides suivis d'une pause)	La connexion Bluetooth est active
ROUGE (clignotements quand des mouvements sont captés)	Le dispositif est associé à un réseau et fonctionne normalement
BLEU (allumé)	L'entrée de signalisation d'urgence est active
VERT (4 clignotements par seconde)	Une mise à niveau du logiciel est en cours
AMBRE (1 clignotement), dispositif associé à un réseau Zigbee	État (bouton de réinitialisation enfoncé moins de 5 s)
AMBRE (2 clignotements), dispositif associé à un réseau Zigbee, mal mis en service	État (bouton de réinitialisation enfoncé moins de 5 s)
BLANC (4 clignotements par seconde)	Rétablissement des valeurs par défaut (bouton de réinitialisation enfoncé plus de 5 s)

ÉNONCÉ DE LA FCC

Les produits décrits aux présentes ont fait l'objet de tests et ont été jugés conformes aux normes en matière de dispositifs numériques de classe A, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand de l'équipement est utilisé en milieu commercial. Les produits génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. L'utilisation de ces produits dans des milieux résidentiels risque de causer des parasites nuisibles, dans lequel cas l'utilisateur devra rectifier la situation à ses frais.

GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Configuration

1. On peut paramétrer le système au moyen de l'application GreenMAX DRC de Leviton téléchargée depuis les boutiques Google Play^{MC} ou App Store^{MD} dans n'importe quel appareil Android^{MC} ou iOS doté de fonctions Bluetooth^{MC}. Cette application permet :
 - a. d'ajouter/de retirer manuellement des luminaires de la pièce;
 - b. d'ajouter des consoles dans la pièce;
 - c. de modifier les paramètres des détecteurs (sensibilité, délais, intensité cible, etc.);
 - d. de créer des groupes de luminaires;
 - e. de définir des ambiances (réunion, présentation, repas du midi, repas du soir, test, etc.).
2. Pour en savoir plus sur la gamme Intellect de Leviton (renseignements relatifs à l'installation, schémas de systèmes existants, fiches de solutions, etc.), on peut se rendre au www.leviton.com/intellect.

FICHE TECHNIQUE

Numéros de catalogue	ZL07S/ZL070-N00	ZL0DS/ZL0D0-N00
Entrée	12-24 V c.c.	DALI
Sortie de commande	0-10 V, 5 mA (absorption)	DALI
Température de fonctionnement	ZL07S/ZL0DS-N00 : 32 à 140 °F (0 à 60 °C)	ZL070/ZL0D0-N00 : 32 à 185 °F (0 à 85 °C)
Température de rangement	-4 à 185 °F (-20 à 85 °C)	
Fixation	Débouchure d'un diamètre de 1/2 po (1,3 cm)	
Hauteur d'installation des détecteurs	8 à 10 pi (2,5 à 3,0 m)	
Cote d'étanchéité	IP20	
Utilisation	Équipement de gestion de l'énergie	
Type d'action	1	
Degré de pollution	2	
Impulsions de tension	800 V	

VOISINAGE ET EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES

Afin de se conformer aux exigences de la FCC et de respecter les seuils d'exposition aux radiofréquences prescrits par l'ISDE, les produits décrits aux présentes devraient être installés de façon à toujours être à une distance d'au moins 20 cm de toute personne. Ils ne doivent être ni installés ni utilisés près d'autres antennes ou transmetteurs.

Déclaration de conformité aux exigences d'Industrie Canada (IC)

Les produits décrits aux présentes contiennent des transmetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage et (2) ne soient pas affectés par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation des produits décrits aux présentes.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC

Les produits décrits aux présentes sont fabriqués par Leviton Manufacturing, Inc., 201 N Service Road, Melville, NY, <http://www.leviton.com>. Ils sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Avis relatif aux marques

Intellect est une marque de commerce de Leviton, déposée aux États-Unis, au Canada, au Mexique et au Royaume-Uni. Le logo Leviton est une marque de déposée de Leviton Manufacturing Co., Inc. Google Play et Android sont des marques de commerce de Google LLC. App Store est une marque déposée d'Apple, Inc. Bluetooth est une marque de commerce de Bluetooth SIG, Inc. L'utilisation ici d'autres marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, transmise ou transcrite sans une autorisation expresse écrite par Leviton Manufacturing Co., Inc.

CANADA SEULEMENT

Pour obtenir des renseignements sur les garanties ou les retours de produits, les résidents canadiens peuvent écrire à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., a/s du service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9**, ou encore composer le **1 800 405-5320**.